



DICTIONNAIRE 391452

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE

RÉSUMANT ET COMPLÉTANT

Tous les faits présentés par les Encyclopédies, les anciens dictionnaires scientifiques, les Œuvres complètes de Buffon, et les meilleurs traités spéciaux sur les diverses branches des sciences naturelles; — Donnant la description des êtres et des divers phénomènes de la nature, l'étymologie et la définition des noms scientifiques, les principales applications des corps organiques et inorganiques à l'agriculture, à la médecine, aux arts industriels, etc.:

OUVRAGE UTILE

Aux Médecins, aux Pharmaciens, aux Agriculteurs, aux Industriels, et généralement à tous les hommes désireux de s'instruire aux merveilles de la nature;

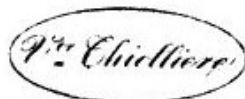
PAR MESSIEURS

ARAGO, BAZIN, BECQUEREL, BIBRON,
BLANCHARD, BOITARD, DE BEEBINSON, AD. BRONGNIART,
G. BROUSSAIS, BRULLE, CHEVROLAT, CORDIER, DÉCAISSE,
DELAFOSSÉ, DESMAYES, J. DESNOYERS, ALCIDE ET CHARLES D'ORBIGNY, DOYÈRE,
DUJARDIN, DUMAS, DUPONCHEL, DIVERNOY, HULSE-EDWARDS, ELIE DE BEAUMONT,
FLOURESS, GÉRARD, GERVAIS, G. S.-HILAIRE ET ISID. GEOFFROY S.-HILAIRE,
AL. DE HUMBOLDT, DE JUSSIEU, DE LAFRESSAYE, LAURILLARD,
LEMAIRE, LÉVEILLÉ, LUCAS, MARTIN ST-ANGE, MONTAGNE,
PELOUZE, PELLETAN, C. PRÉVOST, DE QUATREFFAGES,
A. RICHARD, RIVIÈRE, ROULIN, SPACH,
VALENCIENNES, ETC.

DIRIGÉ PAR M. CHARLES D'ORBIGNY,

Et enrichi d'un magnifique Atlas de planches gravées sur acier,
représentant plus de 1,200 sujets.

TOME TROISIÈME.



PARIS,

AU BUREAU PRINCIPAL DES ÉDITEURS

RUE DE SEINE-ST.-GERMAIN, 17.

1845.

VILLE DE LYON

Biblioth. du Palais des Arts

il plus près de la vérité que Cuvier, lorsqu'il considère la voûte osseuse du crâne des Chélonées, comme une ossification de l'aponévrose du muscle temporal? nous ne voulons pas l'affirmer. M. de Blainville admet l'opinion de Cuvier, et M. Carus, pour expliquer la nature de cette voûte osseuse, fait intervenir le dermo-squelette.

Nous terminerons ce qui est relatif au tégument externe et au squelette en parlant des membres: les antérieurs sont plus grands que les postérieurs; les doigts sont peu ou point distincts extérieurement. Ordinairement il n'existe d'ongle qu'au premier doigt de chaque patte; mais quelquefois le second en montre également un.

Les Chélonées ont été partagées, dans l'*Espétologie générale* de MM. Duméril et Bibron, en trois sous-genres:

CHÉLONÉES FRANCHES, qu'on pourrait appeler *Mydasæa*; IMBRIQUÉES, auxquelles nous laisserons en propre le nom de *Caretæa*, comme le fait Ritgen, et CAOUANES que Fitzinger appelle *Thalassochelys*.

1^{er} SOUS-GENRE. *Mydasæa*.

Plaques du disque au nombre de treize, non imbriquées; museau court, arrondi; mâchoire supérieure légèrement échancrée en avant, avec de faibles dentelures sur ses côtés; l'étui corné de la mâchoire supérieure composé de trois pièces, profondément dentelées en scie à ses côtés. Un ongle au premier doigt de chaque patte.

CHÉLONÉE FRANCHE, *Chelonia mydas*. On l'a aussi appelée *Testudo viridis* (Schneider), *Caretæa esculenta* (Merrem), *Testudo macropus* (Walbaum), etc.—Sa carapace est subcordiforme, peu allongée, glacée de verdâtre et plus ou moins marbrée; ses plaques médiodorsales sont hexagones. Elle atteint jusqu'à 5 et 6 pieds de long, sur une largeur moindre d'un quart. Son poids s'élève à 7 et 800 livres; on voit à Chatham, en Angleterre, le crâne d'un individu qui devait avoir au moins cette taille. Cette espèce vit principalement dans l'océan Atlantique, et c'est à elle que se rapportent surtout les détails curieux publiés sur la ponte des Tortues marines, et sur les ressources que les œufs et la chair de ces animaux offrent aux navigateurs dans les parages éloignés. Les Chélonées franches cherchent en effet le voisinage des

îles et des côtes désertes; et lorsqu'elles vont à terre, ce qui est rare, c'est de préférence sur les rivages bas et sablonneux. Elles y viennent à l'époque de la ponte, et font souvent un trajet considérable pour s'y rendre; puis elles regagnent la pleine mer. On cite comme lieu de prédilection, pour la ponte des Tortues franches, l'île aux Calmans, dans la mer des Antilles; celle de Saint-Vincent au cap Vert, et celle de l'Ascension, dans l'océan Atlantique méridional; mais il en existe beaucoup d'autres. Une seule femelle peut donner jusqu'à deux ou trois cents œufs, tous ronds comme des biscatens, à coque granuleuse et peu résistante, dont le seul inconvénient est que leur albumen ne se coagule pas par la coction. Il est à regretter que cet albumen, qui paraît différent de celui des Oiseaux, n'ait pas été analysé chimiquement. Lors de la ponte, les mâles quittent en même temps que les femelles leurs parages habituels, et les suivent dans leurs voyages; ce à quoi les déterminent bien plutôt l'instinct de sociabilité qui anime ces animaux et leur désir de la reproduction, que le sentiment généreux qu'on leur prête quelquefois de protéger les femelles. L'acte de la fécondation s'appelle *Cavalage*; il s'opère souvent en route.

Il paraît que les œufs des Chélonées éclosent plus ou moins vite, suivant la manière dont les rayons solaires échauffent le sable où ils ont été déposés. Aux îles du cap Vert, il leur faut, assure-t-on, dix-sept jours; et les Jeunes, aussitôt qu'ils ont brisé leurs enveloppes, gagnent immédiatement la mer, et pour ainsi dire en ligne droite; mais, si court que soit le trajet, de nombreux ennemis, principalement des Oiseaux de proie, sont là pour les attaquer; et d'autres non moins voraces, des Crocodiles et des Poissons, attendent leur immersion. L'accroissement des Jeunes Chélonées est rapide; Valmont de Bomare exagère cependant, lorsqu'il rapporte qu'un habitant de Saint-Domingue, en s'embarquant pour la France, prit avec lui une Chélonée franche, qui grandit d'environ un pied en un mois.

On rencontre souvent au large des bandes de Tortues franches, et les voyageurs ont plusieurs manières de les prendre. C'est une opération très facile lorsque les Chélonées

est l'objet d'un commerce important. Cette substance est aussi fournie par la Chélonée franche et par la Caouane; mais celle du Caret jouit d'une grande supériorité. La dépouille entière d'une Tortue se compose : 1^o de sa *carapace* ou disque de la partie dorsale; 2^o du *plastron* ou disque inférieur; 3^o des écailles marginales; ce qu'on appelle les *ergots* ou *onglons*. La dépouille d'un seul individu pèse environ 3 ou 4 livres. On la détache en approchant du feu les carapaces qui en sont encore garnies; et, avant que la main de l'homme en ait changé la forme, elle est dite *écaille brute*. L'art de la tabletterie s'en empare de préférence, et la livre au commerce sous mille formes différentes. L'écaille a une grande analogie avec la corne; elle se travaille comme elle, et peut acquérir un grand poli. Sa supériorité sur la corne consiste dans sa transparence si richement accidentée et dans sa nature compacte, au lieu d'être fibreuse ou lamelleuse. On la ramollit par l'action de l'eau bouillante; et, par le même moyen ou par la compression, les rognures d'écaille sont également susceptibles de s'agglutiner; elle prend alors le nom d'*écaille fondue*. On est parvenu à imiter l'écaille au moyen d'une préparation; aussi faut-il se tenir en garde contre ce nouveau genre de fraude. On pêche des Carets dans l'océan Atlantique américain et dans la mer des Indes, depuis Madagascar jusqu'à la Nouvelle-Guinée.

3^e SOUS-GENRE. *Thalassocheiys*.

Plaques du disque non imbriquées; mâchoires légèrement recourbées l'une vers l'autre à leur extrémité.

CHÉLONÉE CAOUANE, *Chelonia caouanea*. Elle a reçu plusieurs autres noms, dont MM. Duméril et Bibron ont fait le relevé: *Testudo corticata* (Rondelet), *T. marina* (Gesner), *T. caretta* (Linné), *T. cephalo* (Schneider), *Ch. pelagorum* (Valenciennes). C'est le *χιτών θαλάσσιος* d'Aristote.—Sa carapace est un peu allongée, subcordiforme dans l'âge adulte, et très carénée, avec son bord terminal dentelé, chez les jeunes sujets; elle a vingt-cinq plaques marginales et deux ongles à chaque patte. La Caouane est commune dans la Méditerranée et dans tout l'océan Atlantique. On la voit accidentellement sur les côtes d'Angleterre et de France.

MM. Duméril et Bibron en rapprochent, comme espèce distincte cependant, le *Chelonia olivacea* d'Eschscholtz, qu'ils appellent *Ch. Dussumieri*. Sa carapace est élargie, subcordiforme, carénée dans le jeune âge, unie dans l'âge adulte, et a vingt-sept écailles limbaires. Il n'y a qu'un seul doigt à chaque patte; les plaques costales de la première paire et celles de la quatrième vertébrale sont souvent doubles. Cette Tortue se trouve dans les mers de la Chine, sur la côte malabare, dans les parages de l'Abyssinie. etc. (P. G.)

* **CHÉLONIADÉES.** *Cheloniadæ*. ΝΕΡΤ. —Nom de la famille des Chélonées, dans la classification de M. J.-E. Gray. (P. G.)

* **CHÉLONIDES.** *Chelonides*. ΝΣ. —Tribu de Lépidoptères nocturnes, établie par M. Boisduval (*Ind. method.*, p. 61, an. 1840) aux dépens de celle des Noctuo ou Pseudo-Bombycites de Latreille, et qui se compose des g. *Callimorpha*, *Trichosoma*, *Nemophila*, *Chelonia* et *Arctia*. Les caractères communs à ces différents sous-genres sont d'avoir le corps robuste, l'abdomen tacheté ou moucheté, les ailes en toit arrondi dans le repos, et ornées de couleurs vives et tranchantes, surtout les inférieures. Toutes les Chenilles des Chélonides sont plus ou moins velues, courent très vite, sont polyphages pour la plupart, et se changent en chrysalides dans des coques de soie d'un tissu lâche et mince, dans des feuilles ou dans la mousse. (D.)

* **CHÉLONIE.** *Chelonia* (χιτών, tortue). ΝΣ. —Genre de Lépidoptères de la famille des Nocturnes, tribu des Noctuo-Bombycites, établi par Latreille et adopté par Godart, ainsi que par M. Boisduval. Ce dernier, dans son *Index methodicus*, qui a paru en 1840, le place avec d'autres g. qui en ont été démembres dans sa tribu des Chélonides, et le réduit aux espèces qui présentent les caractères suivants: Palpes aussi velus que squameux, médiocrement longs et formant une sorte de bec court. Trompe rudimentaire ou presque nulle. Antennes pectinées dans les mâles, et légèrement dentées dans les femelles. Ailes larges et ornées des plus vives couleurs, disposées en bandes ou taches légèrement confluentes. Toutes les espèces de ce g. sont connues sous le nom d'*Écailles*, et proviennent de Chenilles hé-